



## Fiche JPMEP - les Milieux-écoles

### La pandémie de la COVID-19 comme opportunité pour l'école publique québécoise

- celle d'envisager concrètement l'école comme un milieu de vie, où collaborent ensemble l'équipe-école (profs, direction et professionnel.les) et les parents (par le biais d'abord du conseil d'établissement (CÉ) d'une école, qui informe et mobilise aussi les parents de l'école)
  - la porte-parole du mouvement de parents Je protège mon école publique (JPMEP) a parlé en entrevue à l'émission Le 15-18 (Radio-Canada) de ce qui se passe à son école :  
[https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/le-15-18/episodes/463310/rattrapage-du-jeudi-14-mai-2020/22?fbclid=IwAR0PBgl53ITuBtCP-bFhdVUq7TKRuYXTRwWde4qXrPS\\_LtC5Si05sjU2vE](https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/le-15-18/episodes/463310/rattrapage-du-jeudi-14-mai-2020/22?fbclid=IwAR0PBgl53ITuBtCP-bFhdVUq7TKRuYXTRwWde4qXrPS_LtC5Si05sjU2vE)

### **Un nouvel outil de mobilisation : le Milieu-École, qui s'incarne par le biais d'un Comité Milieu-École (CMÉ)**

#### Qu'est-ce que ça désigne ?

- un comité parents-profs-direction-professionnel.les (CMÉ) qui réfléchit à la réorganisation (...réinvention) de l'école en temps de pandémie
  - ...un incubateur permettant de joindre les différents intervenants et individus gravitant autour de nos enfants dans le contexte-école
  - ...une reconnexion entre l'école et la communauté (parents, élèves, familles), particulièrement dans cette période de transition fragile et de pandémie (et de probablement incontournable deuxième vague pendant la prochaine année scolaire)
  - ...un lieu de discussion et de collaboration entre les parents mieux outillés et tous les acteurs de l'école, pour une meilleure école publique

#### Comment se crée un CMÉ, comment ça fonctionne et qu'est-ce que ça permet ?

- C'est un comité qui est instauré par le conseil d'établissement (CÉ) d'une école
  - il n'enlève rien au CÉ ni à l'équipe-école
  - il peut être constitué d'un comité coordonnateur et de sous-comités, selon les besoins et les thèmes privilégiés par l'école où il est mis en place (les sous-comités se rapportent au comité coordonnateur, lequel informe périodiquement l'équipe-école et les parents des réflexions et actions qui émergent du CMÉ)
  - il permet de discuter et d'échanger, de mieux connaître les différentes réalités, de réfléchir et de planifier, toutes parties prenantes, autour d'un **enjeu fondamental : que l'école ne cesse pas, ne cesse plus, quoi qu'il arrive**



**Surtout, le CMÉ permet à toutes les parties qui composent l'école comme milieu de vie de se questionner et de s'organiser autour de ces questionnements et planifications :**

- que fait-on d'ici l'été 2020, pour continuer l'année scolaire et la terminer au mieux?
  - comment s'assurer d'offrir un suivi à tou.te.s les élèves, même à distance?
  - comment favoriser un lien socio-affectif avec l'école qui viendra faciliter la rentrée de septembre ?
  
- comment prépare-t-on concrètement la prochaine année scolaire (et non seulement la prochaine rentrée au niveau logistique, et non seulement en attendant des directives du ministère de l'Éducation)?
  - comment repenser l'enseignement académique? non-académique? les soutiens aux familles? les différentes composantes du milieu de vie (...logistique de déplacement, transport, repas et collations, récréations)
  - scénario privilégié: comment faire une fréquentation de tou.tes les élèves en alternance enseignement présentiel/enseignement à distance
    - la situation sanitaire à moyen terme la plus probable, selon les différentes instances en santé publique, pointe vers une deuxième vague à l'automne 2020
  - différents scénarios de logistique avec lesquels «jouer» pendant l'année (rentrée et année scolaire, reconfinement(s), déconfinement(s) progressif(s)), qui s'articulent autour de cette réflexion - ancrée dans la mission de l'école : celle d'instruire -, et non l'inverse
  
- de faire cesser la division parents-profs, qui fait régner le ministère et les directions dans une logique *top-down*, pour favoriser une logique plus organique
  - les parents (du CÉ et de l'OPP (organisme de participation des parents) contribuent avec l'équipe-école à faire en sorte que l'école soit un milieu de vie pour tou.tes les élèves, ouvert sur sa communauté et qui la mobilise en soutien de l'équipe-école (profs, professionnel.les et direction)
  - une valorisation et une consolidation du rôle de CÉ de participer et d'informer les décisions - et non seulement d'être informé -, et une mobilisation des parents de l'école, informés des travaux de ce comité

*...le pouvoir est relationnel. (...) **Le pouvoir ne se possède pas ; il s'exerce.** Et il le fait « à partir de points innombrables, et dans le jeu de relations inégalitaires et mobiles » (Foucault, 1976, p.123). Cela signifie que « dominant-e » et « dominé-e » sont des positions momentanément occupées dans le cadre de rapports de force localisés et susceptibles d'être contestés ou de se renverser, ces rapports ne pouvant « exister qu'en fonction d'une multiplicité de points de résistance » (idem, p.126).<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup> Gagnon, Alex (Université de Montréal) : «Pouvoir», *Lexique, Socius : ressources sur le littéraire et le social*, <http://ressources-socius.info/index.php/lexique/21-lexique/160-pouvoir>